

## Communiqué de presse

Le syndicat CGT du personnel du conseil général de l'Isère a appelé les agents des collèges du Département à une action de grève entre 12 h. et 14 h. (temps de restauration scolaire) les lundi 18, mardi 19, jeudi 21 et vendredi 22 avril 2011.

Cette action vise à s'opposer à la réduction des effectifs, au redéploiement des agents sur différents établissements sans tenir compte des réels besoins, à la dégradation des conditions et des temps de travail, à la privatisation des missions d'entretien des locaux et des espaces verts, au maintien de la précarité en recourant à des entreprises d'insertion après la suppression du dispositif de contrats aidés.

Posant comme préalable l'abandon du projet de "*modernisation des collèges*" présenté le 28 mars 2011 par le conseil général, les revendications portent sur :

- la création de 41 postes d'agents des collèges (ce qui correspond au coût de la privatisation des missions),
- la création d'un véritable dispositif de renforcement des effectifs et de remplacement des absences,
- le maintien en service public de toutes les missions du Département pour le fonctionnement des collèges (cuisine, accueil, entretien des locaux et des espaces verts),
- la valorisation des missions des agents des collèges notamment par la reconnaissance de leur appartenance à la communauté éducative.

Dans le cadre de cette action engagée sur la semaine, le syndicat CGT accompagné d'une délégation d'agents des collèges demandera à rencontrer les représentants du conseil général de l'Isère

Grenoble, le 14 avril 2011